

MANDAT

La Présidente de l'association
SOS Danger Eolien
domiciliée
3 rue de l'Église
02120 Puisieux et Clanlieu

donne mandat pour répondre à l'enquête publique
Parc Eolien de Vilpion
porté par la société
Parc Eolien Nordex III
émis par la Préfecture de l'Aisne du mardi 30 juin au mercredi 15 juillet 2020 inclus

et de déposer en son nom et à cet effet, sur le site internet de la Préfecture de l'Aisne
les documents suivants :

Un fac-similé du présent mandat

La réponse de l'association à l'enquête publique : reponse_enquete_publicue_nordexIII.pdf

La prosopopée financière de l'éolien de l'Aisne : parc_eolien_productif_aisneV0.pdf

La liasse fiscale de Nordex III : liasse_parc_eolien_nordex_III.pdf

Le bilan de Nordex III du greffe: nordexIII_bilan_greffe.pdf

Le Kbis de Norex III : nordexIII_kbis_greffe.pdf

Valérie Bernardeau
Présidente

